

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

|                                                                         |                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                              |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                              |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            |                           |                              |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11                                               | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 75 Initiation aux arts et à la culture                  |                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEGM3B75MA                                                                                                                                                                                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                       | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                                                                                                                                                                                      | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Lilian BREYNE</b> (lilian.breyne@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Marie GOBERT</b> (marie.gobert@helha.be)<br/> <u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Lilian BREYNE</b> (lilian.breyne@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

### Acquis d'apprentissage visés

A.A.T.1. Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.

Ce module permettra à l'étudiant de :

S'ouvrir et se sensibiliser au monde artistique/culturel d'hier à aujourd'hui.

Nourrir sa curiosité et réflexion vis-à-vis de la culture et la diversité.

Acquérir des concepts pour devenir un passeur culturel.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGM3B75MAA Initiation aux arts et à la culture

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM3B75MAA Initiation aux arts et à la culture

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Initiation aux arts et à la culture                               |                                                                                             |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                              | 6_PEGM3B75MAA                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                              | 3B                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                      | 1 C                                                                                         | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Lilian BREYNE</b> ( <a href="mailto:lilian.breyne@helha.be">lilian.breyne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        |                                                                                             | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             |                                                                                             | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à sensibiliser à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace. Initiation aux arts et à la culture est un cours de 30h d'ouverture vers le monde culturel. Les étudiants y sont invités à participer activement à l'élaboration d'un travail multidimensionnel qui fait des ponts entre leur pratique d'enseignant, leurs disciplines éventuellement et les arts/la culture.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage :

- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- S'ouvrir au monde artistique/culturel et s'approprier son langage ;
- Communiquer ses émotions, son vécu ;
- Structurer sa pensée au départ de la rencontre avec une œuvre d'art et du questionnement qu'elle suscite ;
- Analyser une œuvre et percevoir les intentions de son auteur à partir d'une grille ;
- Réinvestir le contenu dans une approche didactique.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours sera organisé autour de thématiques : L'importance de la culture dans notre société, Le statut d'œuvre d'art, Analyse esthétique d'une œuvre visuelle ou musicale, L'art est un langage, L'évolution de la pensée artistique à travers le temps, Mouvements et pratiques du XXème siècle à nos jours.

### Démarches d'apprentissage

Les cours seront présentés à partir d'un support numérique. Des échanges, ateliers, recherches, visites, réflexions accompagneront la théorie du cours à travers ses différentes thématiques.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de questions-réponses sont organisées à plusieurs reprises. Des exercices d'analyse sont travaillés sur le modèle de l'évaluation formative.

### Sources et références

Les étudiants ont accès à toutes les références et reproductions des documents visuels abordés au cours. Les étudiants sont pleinement acteurs de leurs recherches et fréquentent le centre de documentation de l'établissement.

Des documents imprimés sont apportés occasionnellement lors de courts ateliers.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Fichiers images numériques, supports visuels du cours.
- PowerPoints organisés par thématiques.
- Consignes des travaux et fichiers contenant des compléments d'information

Ces sources sont à retrouver en intégralité sur la plateforme *ConnecteD*.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Dossier écrit envoyé numériquement sur un espace de dépôt dédié (ConnecteD). Le dossier contient une partie réflexive, une analyse complète d'une œuvre au choix, une mise en relation de l'œuvre avec les contenus matière de la sous-section concernée.

En cas de dépôt hors-délai, d'échec, ou de non remise du travail, l'étudiant déposera le travail au format pdf par courriel le premier jour de la seconde session d'examen au responsable d'UE.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Trv       | 100 |           |   | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La participation aux différentes séquences d'apprentissage ainsi qu'aux visites est une condition pour l'acquisition de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).